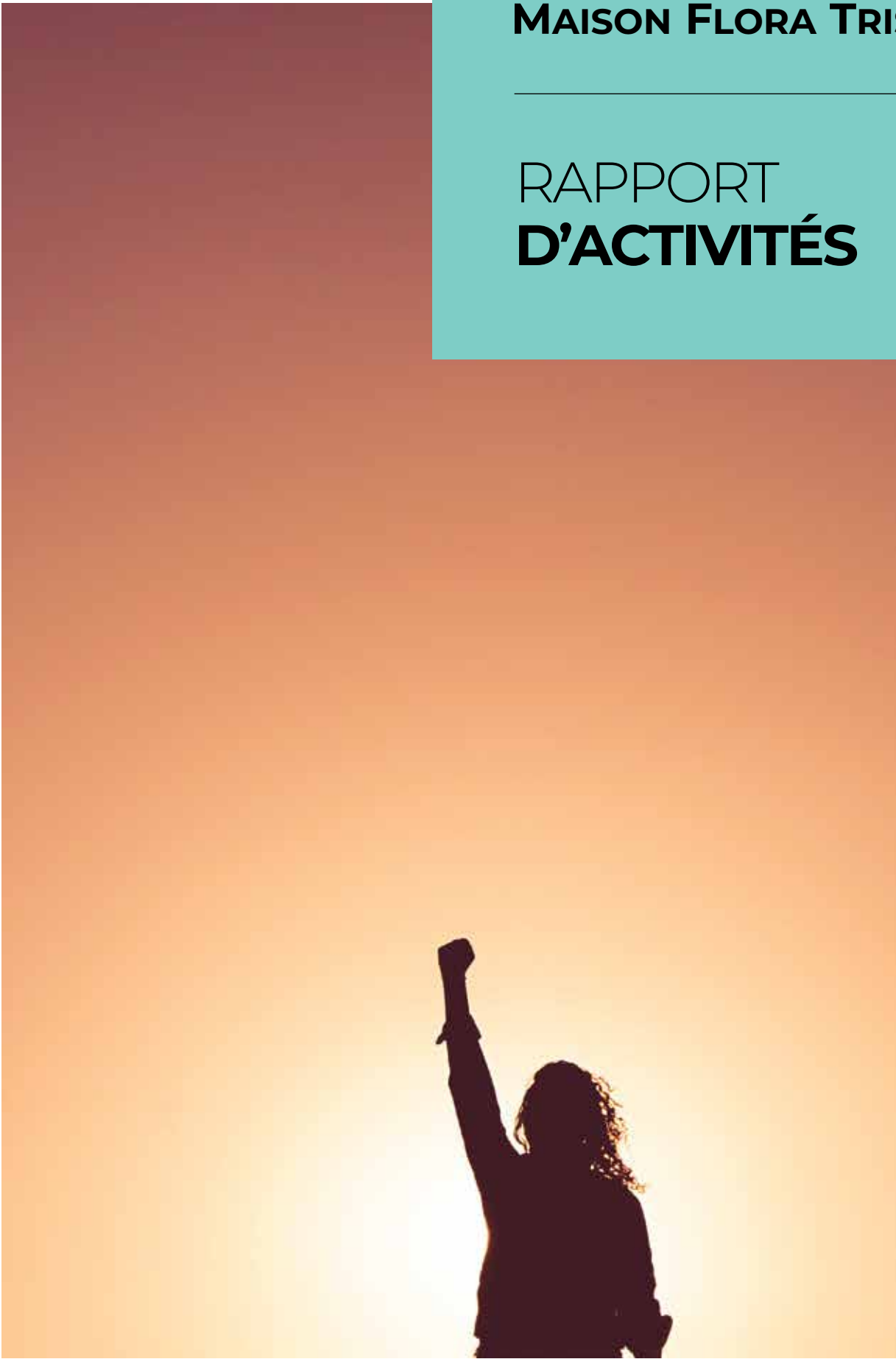


MAISON FLORA TRISTAN

RAPPORT
D'ACTIVITÉS

2018 / 19





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018 / 19

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	04
MOT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION	05
MISSION ET VALEURS	06
PRINCIPALES RÉALISATIONS 2018-2019	06
CONTRIBUTIONS DE LA COMMUNAUTÉ À LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS DE LA MFT	13
ENGAGEMENT DANS LE MILIEU ET CONCERTATION AVEC LES RESSOURCES DU MILIEU	15
CONFÉRENCES ET FORMATIONS	18
PARTICIPATION À LA RECHERCHE	19
NOS SERVICES	20
FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE DE LA MFT	30
TÉMOIGNAGES	32
PERSPECTIVES 2019-2020	39

Rédaction : Chloé Deraiche

Précieuses collaborations : Barbara Fritz, Kevina Masobo, Gabrielle Pranjic, Natalia Tchetchenkova, Marie Faija, Sandrine Iceta, Sarah Meziti et Soufia Araq

Statistiques : Natalia Tchetchenkova

Mise en page et corrections : Agence communautaire

Photos (dans l'ordre) : Miguel Bruna/Unsplash, Heater Cole/Pixabay, Cinzia Orsina/Unsplash, Omar Lopez/Unsplash, Phil Desforges/Unsplash, Greg Kantra/Unsplash, Louise Savoie, rawpixel.com/Pixabay, Matthew Fournier/Unsplash, Cinzia Orsina/Unsplash, Louise Savoie, Andrew Welch/Unsplash, MissMe, Hannah Grace/Unsplash, Mentatdgt/Pexels.

MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chères membres,

Chères partenaires,

C'est avec beaucoup de joie que nous vous présentons le récit de l'année écoulée à la Maison Flora Tristan. Cette année, c'est 235 femmes et enfants qui y ont séjourné. Nous rendons hommage à leur courage, leur énergie et leur force pour changer de vie. Nous les remercions modestement de leur confiance.

Merci à l'équipe de travail, des femmes engagées et motivées qui continuent à se mobiliser pour sans cesse améliorer leurs pratiques, parler de violence conjugale dans la communauté et créer des partenariats utiles pour les résidentes.

Nous remercions chaleureusement Miss Me, Nathan Kong, Anna Goodson et Philippe Lamarre pour leur généreuse collaboration avec la Maison Flora Tristan. La mobilisation des artistes contre la violence conjugale représente une belle avenue pour sensibiliser le public.

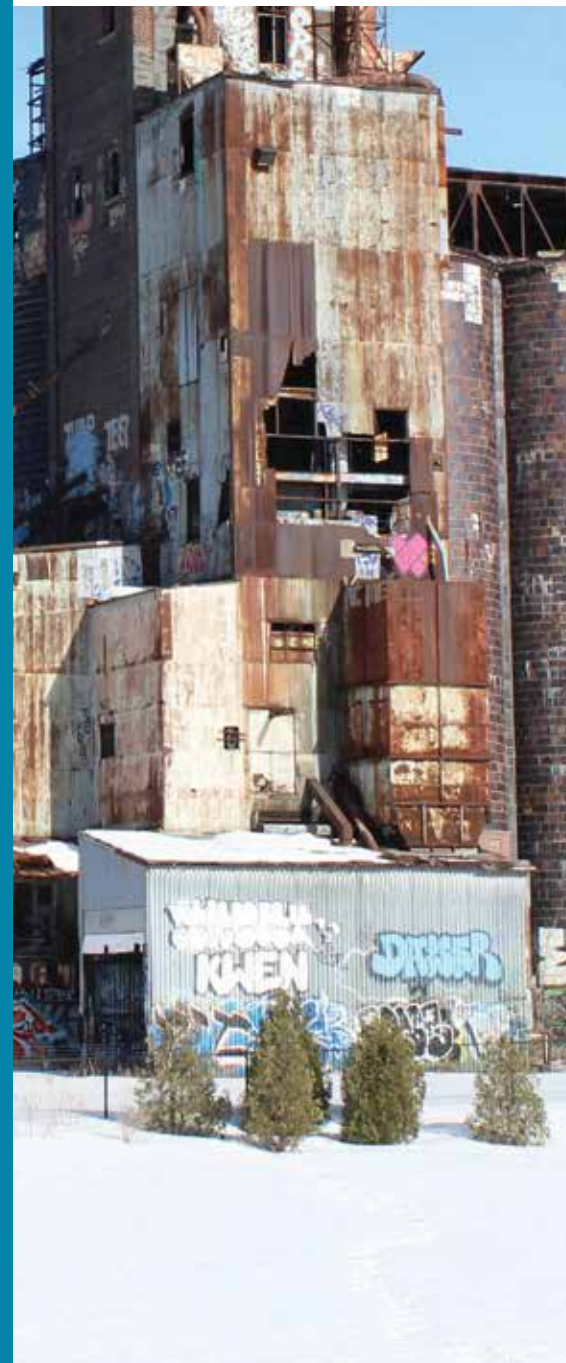
Cette année, la mise en place de plusieurs nouveaux services a permis d'offrir des solutions adaptées aux situations complexes que vivent les femmes et leurs enfants. Cela a été possible grâce au financement public des services de 2^e étape, aboutissement d'un engagement de longue haleine de la part de Chloé, notre directrice. C'est un grand gain pour une juste cause. Bravo !

Comme en témoigne le présent rapport, la Maison Flora Tristan offre l'ensemble du parcours de services en violence conjugale et reste engagée dans la défense des droits des femmes et des enfants.

Bien cordialement,

Le conseil d'administration

Yadviga Novik, Gaëlle Fedida, Mélanie Walsh,
Marie-Andrée Gauthier, Marie-Laure Josselin,
Élise Voyer et Kevina Masobo



MOT DE L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Très chères membres, bailleurs de fonds et partenaires,

Cette année fut marquée, notamment, par le partage de notre expertise d'intervention dans différents milieux institutionnels. Il s'agit d'une belle reconnaissance et cela nous rend évidemment fières de travailler à la Maison Flora Tristan et de faire partie de cette extraordinaire équipe de travail.

Nous sommes particulièrement heureuses de la mise sur pied des comités auxquels participent des ex-résidentes. Ces comités nous poussent à réfléchir à nos pratiques et nous reconnectent à la réalité tant en ce qui concerne le vécu de violence qu'en ce qui touche le séjour à la Maison Flora Tristan. Pour nous, il est essentiel de bien répondre aux besoins des résidentes et de s'assurer que notre travail, les espaces, les services, etc. soient bien adaptés à leur réalité afin de faire une réelle différence dans leur trajectoire de vie.

Nous désirons aussi mettre en valeur l'ensemble des nouveaux services (psychologiques, jeunesse, juridiques, employabilité) développés au cours de la dernière année grâce au financement historique obtenu par les services de 2^e étape. Ce financement nous aura effectivement permis de bonifier l'hébergement en 2^e étape, mais aussi de laisser respirer notre 1^{re} étape. Cela nous a ainsi donné l'occasion de développer tous ces nouveaux services et de consolider de beaux partenariats.

L'intégration de nos services s'est aussi poursuivie et a permis un changement de cap : les intervenantes prennent à présent l'ensemble du dossier de la résidente en tenant compte de la globalité de la femme avec ou sans la maternité. Le travail d'intervention auprès des enfants passe dorénavant davantage par la mère en lui remettant son pouvoir comme parent.

Soulignons le courage des femmes qui prennent l'initiative de faire une demande d'aide et d'hébergement pour briser le cycle de la violence conjugale. Soulignons, également, la force de celles qui ont un besoin accru de sécurité et qui font le processus pour obtenir un logement en 2^e étape afin de diminuer les impacts de la violence conjugale post séparation.

Rien de cela ne serait possible sans l'apport des bénévoles, des donateurs, des partenaires, de l'équipe de travail et des administratrices. À vous toutes et tous, un très grand merci !

L'équipe de direction

Chloé Deraiche, Sandrine Iceta et Marie Faija

MISSION ET VALEURS

La Maison Flora Tristan (MFT) offre de l'hébergement temporaire de 1^{re} et de 2^e étape ainsi que les services psychosociaux appropriés aux femmes victimes de violence conjugale, avec ou sans enfant, issues de toutes les communautés culturelles et milite pour contrer la violence conjugale.

Respect – Autonomie – Intégrité – Égalité – Solidarité – Créativité – Capacité d'adaptation sont les valeurs qui motivent nos actions et qui guident nos décisions au quotidien.

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2018-2019

En faisant le bilan annuel, on constate avec fierté qu'au cours de la dernière année, soit du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, la Maison Flora Tristan a finalisé de nombreux chantiers de travail et a atteint plusieurs objectifs. L'équipe est en constante progression et nous travaillons toujours plus fort pour offrir aux femmes et aux enfants des services de qualité.

Rappelons que nous avons poursuivi l'intégration de nos différents services. Il y a trois ans, nous avons effectué l'intégration de la 1^{re} et de la 2^e étape et cette année ce fut au tour des services d'intervention. À cet effet, le renouvellement de la convention collective a été l'occasion d'officialiser le tout. Le titre d'intervenante femmes et celui d'intervenante mères-enfants ont été transformés pour devenir un seul et même titre soit celui d'intervenante psychosociale. Ainsi, les résidentes travaillent l'ensemble de leurs besoins en gardant la même intervenante au dossier. Cela permet d'avoir une vision plus globale et de ne pas manquer des informations importantes dans la trajectoire de demande d'aide des femmes hébergées.

Les ateliers collectifs intégrant les résidentes des deux volets d'hébergement se sont poursuivis au cours de l'année et nous avons pu couvrir différentes thématiques touchant l'ensemble des résidentes. Notons que la présence de femmes des deux volets d'hébergement est extrêmement enrichissante. Cela permet aux femmes de, non seulement, se bâtir un nouveau réseau significatif qui peut parfois se maintenir au-delà des hébergements, mais aussi de se soutenir mutuellement, les plus avancées dans les séjours encourageant les nouvelles.

Voici un survol des principales réalisations faites par la Maison au cours de la dernière année.



PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE 2018-2023

LES CONSULTATIONS

Deux membres de l'équipe de travail, Chloé et Soufia, ont pu participer aux consultations de la région de Montréal pour le *Plan d'action en matière de violence conjugale 2018-2023*. Par la suite, elles ont co-signé le mémoire de la Maison. Celui-ci a été déposé pour attirer l'attention du gouvernement sur des enjeux importants permettant d'assurer le continuum de services en violence conjugale et de contrer la problématique en elle-même.

LE LANCEMENT

Le *Plan gouvernemental* a finalement été dévoilé en août dernier. Nous sommes soulagées de constater que la définition de la violence conjugale demeure celle que nous défendons, soit une **domination coercitive d'un conjoint sur l'autre**. On y confirme aussi que les femmes demeurent les principales victimes de cette problématique sociale. Belle victoire pour les maisons de 2^e étape, une mesure leur est spécifiquement consacrée ce qui devrait permettre de pérenniser le financement nouvellement obtenu pour la 2^e étape de la Maison Flora Tristan. Aussi, nous applaudissons l'annonce d'un Forum des partenaires, qui devrait répondre à notre revendication d'avoir une concertation provinciale réunissant les différents acteurs qui travaillent en violence conjugale.

DIFFÉRENTS COMITÉS

Afin de nous aider à poursuivre notre mission et à atteindre les objectifs que nous nous étions fixés, différents comités ont été mis en place ou réactivés au cours de la dernière année.

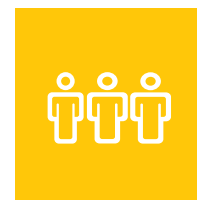
COMITÉ EX-RÉSIDENTES

Un comité composé de femmes ayant séjourné en 1^{re} et en 2^e étape au cours des cinq dernières années a été formé afin de nous aider à réfléchir à nos pratiques d'intervention. Ainsi, tous les moments clés du séjour, de l'accueil au départ, sont analysés afin d'en faire ressortir les points forts et les points à améliorer pour que le séjour des femmes soit le plus bénéfique possible et leur permette d'avancer dans leur trajectoire de recherche d'aide en violence conjugale. Le comité garde en tête l'objectif principal de la Maison soit une plus grande autonomie des femmes à la fin de leur séjour.

COMITÉ ACTION COLLECTIVE

Un groupe de femmes immigrantes ayant été hébergées à la MFT au cours des dernières années a participé à une intervention ayant pour objectifs le développement du soutien social et l'entraide mutuelle, l'empowerment individuel et collectif et l'engagement à participer à une activité collective pour changer leurs propres conditions de vie ainsi que celles des autres femmes qui pourraient vivre des problématiques similaires. Le groupe a choisi de dénoncer les préjugés, les humiliations, le racisme, les valeurs familiales et culturelles ainsi que les enjeux migratoires qui maintiennent les femmes et les enfants dans le cycle de la violence conjugale.

Le groupe est à présent assez solide pour s'autogérer et il est passé à l'action puisque les femmes sont actuellement en train de réaliser un court-métrage pour dénoncer les thématiques nommées ci-haut. À suivre!



COMITÉ DE NÉGOCIATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Un comité pour négocier le renouvellement de la convention collective, composé d'une membre du conseil d'administration, de la directrice ainsi que de deux travailleuses syndiquées a travaillé fort à revoir l'ensemble des textes de la convention collective. Un travail certes laborieux, mais nécessaire puisqu'il est important que toutes les parties comprennent le libellé des différents articles pour assurer une application équitable de la convention collective. Évidemment, nous cherchons toujours à bonifier les conditions de travail des employées. Soulignons que le travail de négociation a été signé en un temps record si on le compare à l'historique des renouvellements de la convention au fil des années. Cela nous permet de croire qu'une belle collaboration s'est installée entre le Syndicat des travailleuses et l'équipe de direction.

COMITÉ D'EMBAUCHE ET D'ATTRIBUTION DE LA PERMANENCE

Comme plusieurs, la MFT vit la pénurie de main d'œuvre et recruter du personnel devient extrêmement laborieux. Malgré tout, le comité a été actif tout au long de l'année et nous avons réussi à embaucher des surveillantes de nuit et des intervenantes occasionnelles pour se joindre à notre équipe. Malgré cela, l'embauche d'employées compétentes demeure un défi continu qui nous fait craindre de ne pas pouvoir maintenir à long terme l'offre de services dans sa condition actuelle. Manifestement, cela nous bloque déjà dans le développement des services que nous avons en tête et il devient difficile de remplacer les travailleuses lorsqu'elles sont absentes. Au cours des prochaines années, il faudra être créatives pour remédier à la pénurie de personnel qui sévit actuellement au Québec.

DIVERSIFICATION DES SERVICES

Grâce à l'investissement historique du gouvernement pour les maisons de 2^e étape, la MFT a pu réléchir et bonifier son offre de services auprès des femmes et des enfants. En effet, le fait d'obtenir enfin un financement pour notre volet de 2^e étape a permis à l'ensemble de la ressource de bonifier ses services. Cela est possible puisque tous les services ne reposent plus que sur le financement de la 1^{re} étape. Notons que cette année, nous avons réussi à diversifier les services pour les femmes et les enfants hébergés en offrant des services juridiques, psychologiques, jeunesse et d'employabilité.

SERVICES JURIDIQUES VOLET CIVIL

Un partenariat avec les *Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne* nous a permis d'accueillir une avocate une journée par semaine depuis décembre. Elle a ainsi pu représenter des femmes hébergées au Tribunal de la famille et dans différents dossiers comme celui d'une résidente victime de violence économique et dont le conjoint avait usurpé l'identité pour ouvrir des comptes de cartes de crédit. Le travail de l'avocate dans la Maison a également permis d'offrir des formations aux membres de l'équipe afin qu'elles soient mieux outillées pour la défense des droits des personnes hébergées. Ainsi, les intervenantes ont pu démystifier le rôle des avocats, le processus judiciaire en matière familiale, faire la différence entre les différents concepts tels que séparation, mariage, divorce, conjoints de fait, pensions alimentaires et sont à présent mieux outillées pour préparer un rendez-vous à l'aide juridique.

Les résidentes ont pu consulter l'avocate qui était présente à la MFT lorsqu'elles avaient l'intention d'entreprendre des démarches juridiques en matière familiale et voulaient d'abord s'informer de leurs droits et des enjeux possibles.

Concrètement, ce sont plus d'une quinzaine de consultations qui ont été offertes aux résidentes et 10 femmes sont devenues clientes officielles et 16 dossiers juridiques ont été ouverts.

Un des principaux enjeux relevés par l'avocate fut que, du fait que les résidentes hébergées à la MFT sont principalement immigrantes, la barrière culturelle et linguistique, la nécessité de faire traduire des documents ou encore d'en commander de l'état civil complexifiait très souvent le suivi du dossier juridique.

SERVICES JURIDIQUES VOLET IMMIGRATION

Pour le volet immigration, un partenariat avec la *Clinique des solutions justes* a été développé. Cette organisation offre des services d'informations juridiques et fait de la défense de droits sociaux. C'est un organisme qui est spécialisé dans l'accompagnement juridique en immigration pour les personnes vulnérables et marginalisées. L'équipe d'intervention de la MFT a pu y référer les dossiers épineux en matière d'immigration des femmes hébergées. Il est évident que pour une femme qui fuit la violence, le statut migratoire a besoin d'être régularisé pour lui permettre de continuer l'ensemble des démarches à venir et lui permettre de mettre un terme définitif à la violence conjugale. Des travailleuses de la *Clinique des solutions justes* sont également venues donner une formation sur les demandes d'asile à l'ensemble des intervenantes de la MFT afin qu'elles soient mieux outillées dans la défense des droits et pour donner les bonnes informations juridiques en matière d'immigration aux femmes hébergées.

Concrètement, ce sont huit femmes qui ont pu être rencontrées et c'est plus d'une centaine de suivis qui ont été effectués pour celles-ci.

SERVICES PSYCHOLOGIQUES

Un dernier partenariat a été développé avec l'organisme *RIVO (Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée)* afin d'offrir des services psychologiques aux personnes hébergées. En effet, les difficultés et la lenteur pour obtenir des services de psychologues sont un réel obstacle au bien-être des femmes qui fuient une relation de violence conjugale. La mission du *RIVO* est complémentaire à la nôtre puisque cet organisme travaille, entre autres, à la réhabilitation et à l'intégration de nouveaux arrivants qui ont été traumatisés par la violence organisée. Le *RIVO* travaille auprès des nouveaux arrivants pour les aider à surmonter les conséquences de la violence subie. Cela a donc du sens que la MFT puisse offrir ce genre de services au sein même de la Maison. Au cours des derniers mois, une psychologue de *RIVO* est venue rencontrer les femmes hébergées sur place en individuel et en groupe. Soulignons que le *RIVO* aide les personnes, principalement des réfugiés et des demandeurs d'asile, non seulement à diminuer les impacts de la violence subie, mais aussi à reprendre leur place au sein de leur famille et à s'intégrer à leur voisinage pour les amener à contribuer pleinement à leur société d'accueil. C'est donc un partenariat qui est extrêmement important dans la reconstruction des personnes que nous hébergeons.

Depuis décembre, ce sont neuf femmes qui ont été évaluées pour des services de psychothérapie et huit d'entre elles ont réellement amorcé un processus de psychothérapie. Au total, ce sont plus de 80 rencontres de suivis thérapeutiques qui ont été rendus possibles.

SERVICES D'EMPLOYABILITÉ

Une conseillère en orientation propose un programme pour l'autonomisation socioprofessionnelle des femmes victimes de violence conjugale. Pour nous, cela a du sens et va de pair avec notre objectif

que les femmes soient plus autonomes à la fin de leur hébergement. Le programme se fait sur cinq ou six rencontres individuelles et peut avoir lieu tant à la MFT qu'au bureau de la conseillère en orientation, et ce, selon la volonté de la résidente. Notons également que l'*Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape* a obtenu un financement pour une recherche-action en partenariat avec le *Service aux collectivités* (SAC) de l'UQAM afin de peaufiner et de documenter ce programme en l'offrant gratuitement aux femmes hébergées en 2^e étape. Notre directrice fait, par ailleurs, partie du comité exécutif où, avec les travailleuses de l'*Alliance*, elle aide les chercheurs à adapter les outils proposés et s'assure qu'ils sont adaptés aux femmes victimes de violence conjugale qui sont hébergées dans les maisons.

SERVICES JEUNESSE

Un de nos objectifs de la dernière année était de développer les services jeunesse. Nous avons ouvert des postes de récréologues afin de développer les loisirs pour les femmes et les enfants hébergés. Un camp de jour pour les enfants hébergés et ceux ayant été hébergés au cours de la dernière année a été offert au cours de l'été 2018. Un service qui a été extrêmement apprécié par les mères, mais surtout par les enfants pour qui les activités auxquelles ils ont pu participer n'auraient pas été possibles autrement. Les journées au camp leur offraient aussi une stabilité dans le bouleversement de leur vie causé par la violence conjugale et leur donnaient la possibilité de se créer un réseau d'amis. La participation au camp de jour a été offerte à deux autres maisons d'hébergement de notre secteur, mais une seule d'entre elles, *PasserElle*, y a référé des enfants. Quelques activités à l'extérieur de la Maison comme des sorties à la piscine ou encore des sorties à la cabane à sucre et au Biodôme ont pu être offertes au cours de l'année. Un service de halte-répit a également été mis en place grâce à l'agence *Éléphant-Chocolat*, une agence spécialisée dans les services de garde d'enfant. Ce service est aussi extrêmement populaire puisqu'il permet aux femmes qui ont des enfants de faire leurs démarches ou simplement d'avoir un peu de répit. Le moment à la halte-répit se présente comme un moment de plaisir pour les enfants. Nous avons actuellement la chance d'avoir Jessica Benoist de chez *Éléphant-Chocolat*, une éducatrice en petite-enfance qui a le don de sécuriser les enfants et de leur offrir un moment de calme intérieur.

VISIBILITÉ DE LA MFT

MÉDIAS

THE UNDERLING OF ART AND FASHION

La campagne *The Underlining of Art and Fashion*, une collaboration entre Nathan Kong et Anna Goodson a généré beaucoup de visibilité dans les médias autant à la télévision que dans la presse écrite. Nathan Kong travaille en effet depuis quelques années avec des artistes pour concevoir des designs appliqués sur ses costumes en plus de remettre une partie des ventes à un organisme de son choix. Dans le cadre de cette campagne, les vêtements arboraient des éléments d'*Always wear your crown girl*, une œuvre de l'artiste de rue MissMe, spécialement créée pour la Maison Flora Tristan. Nathan Kong et Anna Goodson se sont assurés d'amener la vision de femmes et d'hommes ensemble dans une campagne inclusive, où Philippe Lamarre, d'Urbania, a été choisi comme figure masculine dans la vidéo produite pour promouvoir la campagne. Le lancement officiel de la campagne a eu lieu en avril dernier et celle-ci se poursuit dans les médias et les réseaux sociaux.

VIOLENCE CONJUGALE EXTRÊME

Au printemps dernier, Katia Gagnon, journaliste à *La Presse*, est venue passer une semaine complète à la Maison Flora Tristan. Son article paru au mois d'août donne la parole aux travailleuses de la Maison et donne une idée du quotidien que peuvent vivre ces dernières.

RÉSEAUX SOCIAUX

Cette année, nous avons travaillé fort pour demeurer actives sur les réseaux sociaux. Nous y parvenons plutôt bien sur Facebook et notre page a des fans qui nous suivent de façon assidue. Notons que notre page a atteint une portée de plus de 3200 personnes et il y a eu 1100 interactions à la suite de nos publications !

Nous devons cependant avouer que nous ne maîtrisons pas encore tout à fait notre compte Twitter et n'avons pas encore ouvert de compte Instagram. À suivre au cours de la prochaine année.

REVITALISATION DE LA MAISON

PROJET PAHM

Pour une 2^e année de suite, nous avons obtenu une réponse positive de la part de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour une subvention dans le cadre du programme d'amélioration des maisons d'hébergement (PAHM) afin de revitaliser la Maison. Ce programme fédéral est géré par le provincial et supervisé par le municipal. Nous avons dû passer un temps colossal pour arriver à bout des dédales administratifs. Péniblement, nous avons enfin réussi, cette année, à obtenir notre certificat d'admissibilité à la date limite. Ce sera un dossier à suivre au cours de la prochaine année.

SOIRÉE CULTURELLE — 30^e ANNIVERSAIRE

Nous avons à cœur de souligner de façon sympathique notre 30^e anniversaire. Nous avons trouvé dans les archives de la MFT que pendant quelques années, la Maison organisait annuellement une soirée de lectures à saveur féministe. Nous avons donc décidé d'en faire une pour célébrer la fondation de notre ressource. Une dizaine de femmes ont accepté l'invitation et sont venues lire un texte féministe. Nous tenons d'ailleurs à les remercier sincèrement pour ce magnifique moment !

Un très grand merci à Marie-Andrée Gauthier, Lydie Olga, Natalia Tchetchenkova, Mia Deraiche, Fehmida, Gaëlle Fedida, Sandrine Iceta et Dorothy Rhau.

Une vidéo rassemblant un groupe de travailleuses de la Maison dans laquelle chacune explique l'importance que la mission de la MFT revêt pour elle a également été présentée. Vous pouvez retrouver les vidéos individuellement sur notre page Facebook.



MISES À JOUR ET RENOUVELLEMENT DE NOS PRATIQUES

Afin d'être à jour, l'équipe de travail profite de formation continue. Nous tentons de trouver les formations qui sont les plus pertinentes et en lien avec notre mission. Cette année, nous avons suivi les formations suivantes :

- **Sécurité et confidentialité en ligne et appareils connectés dans les ressources d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale**, organisée par l'Alliance et donnée par Lise Chovino, CDEAF et de Anne-Sophie Latellier, Crypto Québec
- **Urgence et priorité**, donnée par Karine Joly, Centre Saint-Pierre
- **Le rôle de l'avocate**, donnée par M^e Annick Lafrenière, Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne
- **Intervenir en contexte interculturel**, donnée par Kaoutar Assalih, Lina Ben Hassine, Karell Rabin, Martha Rosa Mayer, étudiantes à la maîtrise en médiation interculturelle de l'Université de Sherbrooke dans le cadre du cours de monsieur Tadlaoui Jamal-Eddine
- **Mariage, divorce et séparation de fait**, donnée par M^e Annick Lafrenière, Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne
- **Les pensions alimentaires**, donnée par M^e Annick Lafrenière, Services juridiques communautaires de Pointe-Saint-Charles et Petite-Bourgogne
- **Le parcours d'un demandeur d'asile au Canada sur le plan juridique**, donnée par Olga Houde, coordonnatrice juridique et Louise Olivier, intervenante juridique de la Clinique des solutions Justes
- **Personnes sans statut et à statut précaire**, donnée par la Table de concertation des organismes aux services des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
- **Itinéraire d'un demandeur d'asile**, donnée par la Table de concertation des organismes aux services des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)
- **Le processus de domination conjugale : un modèle interactif et évolutif**, donnée par Denise Tremblay, directrice La Séjournelle
- **Conférence Maison d'hébergement de l'avenir : une conversation pancanadienne**, organisée par Hébergement Femmes Canada
- **Colloque national À part égales**, organisé par À cœur d'hommes
- **Forum L'aliénation parentale**, organisé par Trajetvi et FemAnVi
- **L'embauche, les obligations de l'employeur**, donnée par M^e Marie-Hélène Jolicoeur et la D^r Gabrielle Grégoire, organisée par Lavery avocats
- **Université d'été sur la violence conjugale**, organisée par Trajetvi
- **Conférence Les 12 composantes du bonheur au travail**, donnée par Anne-Laure Marcadet de chez Inspiration Coaching
- **Concordia Women and homeless symposium**, organisé par l'Université Concordia
- **Gérer les résistances lors des changements**, donnée par Anne-Laure Marcadet de chez Inspiration Coaching
- **Les changements aux normes du travail**, donnée par M^e Jean-Sébastien Massol, M^e Normand A. Dionne et M^e Véronique Morin, organisée par Lavery avocats
- **Greffer le bien-être des équipes au cœur des stratégies d'affaires**, donnée par Anne-Laure Marcadet et Éric Lévesque de chez Inspiration Coaching
- **180 minutes leader Montréal**, organisée par Concertation Montréal

CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ À LA RÉALISATION DES ACTIVITÉS DE LA MTF

MEMBRES

La Maison Flora Tristan comptait 27 membres en règle cette année dont 24 ont exercé leur droit de vote lors de l'assemblée annuelle des membres. Être membre de la Maison, c'est être partie prenante du mouvement qui travaille à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale et qui tente de contrer cette problématique de société. C'est aussi donner un poids politique à la recherche et aux différents développements de services qui assurent la sécurité des femmes et des enfants. Être membre de la Maison, c'est agir ensemble et sensibiliser la population et nos élu.e.s à la problématique de la violence conjugale. C'est par la force du nombre que l'on peut en effet défendre les intérêts des femmes et des enfants qui cherchent à fuir une relation empreinte de violence et intervenir pour en diminuer les conséquences dans leur trajectoire de vie.

BÉNÉVOLES

Un très grand merci à nos bénévoles qui nous aident au quotidien à bonifier les services offerts aux personnes hébergées. Votre présence est un réel plaisir pour l'ensemble des personnes hébergées et votre impact sur leur vie est positif.

Merci, Marthyne, pour ton aide importante lors de la halte-répît et pour la réception de l'épicerie et des autres livraisons !

Merci, Anne, pour les cours d'initiation au piano offerts aux enfants hébergés !

Merci, Solène et Rodine, pour votre affection sans limites pour les enfants hébergés et votre aide lors des haltes-répîts !

Merci à nos administratrices qui consacrent temps et énergie à la bonne gouvernance de la Maison !

Merci également aux étudiantes en sciences infirmières du Cégep Saint-Laurent et à leur précieuse professeur Betty Jean-Baptiste qui sont venues donner des ateliers aux résidentes sur des sujets de santé féminine et qui ont fait une activité de financement pour la Maison !

Merci aux étudiants en technique policière du Collège Maisonneuve qui sont venus à quelques reprises au cours de la dernière année nous aider dans l'entretien de l'immeuble et dans les différentes corvées. Ils ont pu démystifier le fait que les hommes aussi peuvent participer aux tâches ménagères et ont été une présence masculine positive pour les enfants et les femmes séjournant à la Maison Flora Tristan !



SOUTIEN FINANCIER

Pour un organisme tel que le nôtre, offrir des services de qualité passe obligatoirement par une recherche de financement ! Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui appuient la Maison financièrement et qui nous permettent d'offrir les services d'aide et d'hébergement aux femmes et aux enfants qui passent la porte de la Maison pour se mettre en sécurité et se sortir de la violence conjugale.

DONS PERSONNELS

Près d'une cinquantaine d'individus ont fait un don personnel à la Maison Flora Tristan au cours de la dernière année nous aidant ainsi à poursuivre notre mission. Soulignons que ce sont 235 personnes qui, grâce à tous ces dons, ont pu recevoir des services d'aide et d'hébergement cette année.

Un merci particulier à Miss Me qui permet à la Maison d'offrir des vêtements et des petits meubles aux femmes qui ont dû tout abandonner derrière elles.

DONS CORPORATIFS ET CARITATIFS

Blush it Forward
 Centraide du Grand Montréal
 Carolyn's Toy Drive
 Centre culturel Georges-Vanier
 Clinique Tremblay
 Guild of the Church of St.Andrews and St.Paul
 Équipe Tardif de Royale Lepage (Royale Lepage Shelter Foundation)
 Fondation Canadienne des femmes
 Fund Raiser des Wonder Women
 Groupe de ressources techniques (GRT) Bâtir son quartier
 Compagnie Canwel
 Johanne Gingras Services Inc.
 NDT
 The Gazette
 Toy Tea Party

INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES

CIUSSS du Centre-Sud-de-Montréal
 Secrétariat à la Condition féminine

ENGAGEMENT DANS LE MILIEU ET CONCERTATION AVEC LES RESSOURCES DU MILIEU

RÉSEAUTAGE ET REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

Pour offrir des services de qualité aux femmes et aux enfants que nous hébergeons, nous croyons qu'il est important de développer le partenariat et de prendre part à différentes concertations. En effet, cela permet de faire des échanges de vignettes cliniques et de pratiques, de se mettre à jour sur les développements et la recherche en violence conjugale, de faire profiter de notre expertise, etc.

ALLIANCE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT DE 2^e ÉTAPE POUR FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Encore une fois cette année, nous avons été extrêmement impliquées au sein de l'*Alliance* qui nous représente auprès des différents paliers de gouvernement pour notre volet d'hébergement de 2^e étape.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Notre directrice est présidente du conseil d'administration de l'*Alliance*. Le conseil d'administration de l'*Alliance* s'est réuni à 7 reprises pour un total de 11 jours de travail au cours de la dernière année. Ces rencontres ont habituellement lieu soit à Montréal soit à Québec.

COMITÉ DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION VCPS

Notre directrice et celle de la Maison L'Émergence (Mary-Grace) en Gaspésie, ont été mandatées par les membres de l'*Alliance* lors de la dernière assemblée générale pour écrire et développer une formation sur l'intervention en violence conjugale post-séparation. Celle-ci devrait être déployée à travers le Québec à l'automne prochain. On sait déjà que cette formation fera l'objet d'une présentation lors de la prochaine édition de l'Université d'été de Trajetvi et qu'un texte à cet effet sera publié dans un collectif d'auteurs qui devrait sortir en 2021.

COMITÉ RH

Notre coordonnatrice-clinique siège sur le comité ressources humaines de l'*Alliance*. Le mandat de ce comité est de réfléchir à une politique des meilleures pratiques en matière de conditions de travail mises en place au sein des maisons d'hébergement de 2^e étape.

TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE DE MONTRÉAL (TCVCM)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cette année, Soufia a continué de siéger au conseil d'administration de la TCVCM où elle est présidente. C'est un mandat qui demande une disponibilité de la part de notre travailleuse et, bien que cela puisse être parfois un casse-tête pour la remplacer sur le plancher, nous trouvons que c'est un bel investissement pour la Maison et un bel engagement de la part de Soufia. Ces deux dernières années, le CA de la TCVCM a dû relever plusieurs défis afin de maintenir une continuité des travaux entrepris et faciliter la concertation des membres. Le CA de cette Table s'est réuni à 12 reprises en plus des sept assemblées des membres.

COMITÉ ETHNOCULTUREL

C'est Sandrine, notre coordonnatrice-clinique qui nous représente au sein de ce comité de la TCVCM. Cette année, le comité a notamment travaillé à réviser le plan d'action et poursuivi son objectif de mieux faire connaître les services externes des différentes ressources qui œuvrent en violence conjugale dans la région de Montréal.

LA MAISON EST MEMBRE DE :

- Alliance des maisons de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale
- Alliance-Montréal
- Association canadienne pour la santé mentale — Filiale Montréal (ASCM – Filiale Montréal)
- Association québécoise plaidoyer victime (AQPV)
- Fédération des organismes d'habitation de Montréal (FOHM)
- Hébergement Femmes Canada (HFC)
- Moisson Montréal
- Réseau d'action des femmes en santé et services sociaux (RAFSSS)
- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)
- Relais-Femmes
- Services juridiques de Pointe-Saint-Charles-et-Petite-Bourgogne
- Table de concertation en violence conjugale de Montréal (TCVCM)
- Table des partenaires contre la violence conjugale et familiale du Sud-Ouest
- Table en petite enfance-famille du quartier
- Trajetvi

RÉSEAU ÉGALITÉ DES GENRES CANADA (RÉGC)

Notre directrice est l'une des 150 leaders qui se réunissent deux fois par année pour écrire un plan d'action pancanadien en matière d'égalité des genres. Cette année, les rencontres ont eu lieu à Halifax et à Vancouver. La délégation du Québec a par ailleurs déposé une motion, co-signée par notre directrice, une travailleuse de *Relais-Femmes* et une de la *Fédération des femmes du Québec* pour rappeler à *Condition féminine Canada* l'importance d'une réelle consultation de l'ensemble des groupes de femmes du pays et de l'importance d'assurer les moyens financiers pour qu'une telle consultation puisse se tenir. La motion devra être débattue lors de la prochaine réunion à Saskatoon.



RÉFÉRENCES DU MILIEU

Les maisons qui nous ont référé des résidentes pour de l'hébergement à la MFT – 2^e étape cette année :

- Auberge Transition
- Auberge Shalom
- Assistance aux femmes de Montréal
- La Dauphinelle
- La Maison Bleue Saint-Michel
- La Re-Source
- L'Escale pour Elle
- Le Mitan
- Le Parados
- Le Prélude
- Maison d'Athéna
- Maison de Lina
- Maison du Réconfort
- Maison l'Esther
- Multi-femmes
- Pavillon Marguerite-de-Champlain
- Refuge pour femmes de l'ouest de l'île
- Regard en Elle
- Transit 24

CONFÉRENCES ET FORMATIONS

La Maison Flora Tristan est régulièrement sollicitée pour partager son expertise en matière de violence conjugale et en intervention auprès des femmes issues de l'immigration.

✓ **AVRIL 2018**
« Le féminisme » a été donnée par **Chloé (directrice)** à des participantes de l'organisme *Station Familles*.

✓ **MAI 2018**
« Le travail en maison d'hébergement » a été donnée par **Natalia (intervenante psychosociale)** à des étudiantes dans le cadre de leur stage en technique en soins infirmiers du Cégep de Saint-Laurent.

✓ **JUIN 2018**
« La Maison Flora Tristan... se reconstruire en 2 temps ! » a été donnée par **Chloé** dans le cadre du Colloque pancanadien organisé par *Hébergement Femmes Canada*.

✓ **AOÛT 2018**
« Pratiques d'intervention en maison d'hébergement pour femmes immigrantes » a été donnée par **Chloé** et **Sandrine (coordonnatrice clinique)** dans le cadre de l'Université d'été de *Trajtvi*.

✓ **SEPTEMBRE 2018**
« Pratiques d'intervention en maison d'hébergement pour femmes immigrantes » a été donnée par **Chloé** et **Sandrine** aux étudiantes et étudiants du cours de M. Tadlaoui Jamal-Eddine à la maîtrise en médiation interculturelle, de l'Université de Sherbrooke.

✓ **OCTOBRE 2018**
« Pratiques d'intervention en maison d'hébergement pour femmes immigrantes » a été donnée par **Sandrine** à des travailleuses et travailleurs sociaux du CLSC Benny-Farm — CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

✓ **NOVEMBRE 2018**
« Pratiques d'intervention en maison d'hébergement pour femmes immigrantes » a été donnée par **Sandrine** aux étudiantes et étudiants du cours de madame Estelle Gemme à la maîtrise en travail social de l'Université de Montréal.

« Le travail d'intervention à la Maison Flora Tristan » a été donnée par **Chloé** et **Sandrine** à l'équipe de travail de l'organisme *Famijeunes*.

« Pratiques d'intervention en maison d'hébergement pour femmes immigrantes » a été donnée par **Natalia** et **Sandrine** à des intervenantes psychosociales du YMCA.

✓ **FÉVRIER 2019**
« Violence conjugale vs chicane de couple » a été donnée par **Natalia** à des étudiants dans le cadre de leur stage en technique policière du Collège de Maisonneuve.

✓ **MARS 2019**
« Pratiques d'intervention en maison d'hébergement pour femmes immigrantes » a été donnée par **Sandrine** à des travailleuses et travailleurs sociaux du CLSC Côte-des-Neiges — CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

PARTICIPATION À LA RECHERCHE

TRAJECTOIRE DE RECHERCHE D'AIDE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Comme son nom l'indique, c'est une recherche qui tente de comprendre la trajectoire d'aide des femmes qui sont victimes de violence conjugale. Pour ce faire, des rencontres sont faites avec des femmes qui vivent ou qui ont vécu de la violence conjugale afin de connaître leurs trajectoires de vie, de violence et de recours d'aide. Notre directrice siège au comité des partenaires de la Cellule Trajectoires de *Trajtvi* qui dirige cette recherche.

AUTONOMISATION SOCIOPROFESSIONNELLE DES FEMMES HÉBERGÉES

L'*Alliance des maisons de 2^e étape* a obtenu, en collaboration avec le *Service aux collectivités de l'UQAM (SAC)* un financement sur deux ans pour développer le projet qui se veut être une recherche-action. Notre directrice participe au comité exécutif du programme *Vers l'autonomisation des femmes victimes de violence conjugale* et elle peut ainsi, à chaque étape, aider à adapter les outils proposés par les chercheurs pour offrir ce service en hébergement de 2^e étape dans la région de Montréal et s'assurer du bon déroulement du programme. La Maison Flora Tristan fait partie de la prochaine cohorte dans laquelle des résidentes de 2^e étape pourront faire une démarche socio-professionnelle.

LES SYNDICATS DANS LES RESSOURCES COMMUNAUTAIRES

Soufia, présidente du Syndicat des travailleuses de la Maison Flora Tristan, a participé à une recherche menée par l'Institut des études féministes et de genre de l'Université d'Ottawa. La recherche s'intéresse aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale qui sont syndiquées. En effet, cette étude explore les raisons pour lesquelles des syndicats se retrouvent dans cette sorte d'hébergement ayant une vision féministe. La recherche tente de comprendre pourquoi des intervenantes ont pu faire appel à un syndicat pour protéger leurs droits. Finalement, l'étude vise aussi à comprendre comment cette union influence le travail et la relation entre les employées et les membres de la direction. Soufia quant à elle, souligne que selon elle, les deux instances peuvent s'unir pour mener de front des luttes sociales, sachant que c'est le mandat à la fois des maisons d'hébergement et des syndicats.

NOS SERVICES

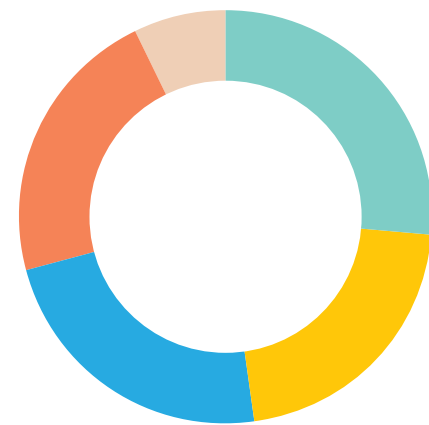
Les travailleuses de la MFT offrent des services spécialisés en violence conjugale aux femmes et aux enfants qui ont besoin de reprendre leur souffle et de poursuivre une démarche d'autonomie et de reprise de pouvoir sur leur vie. Le travail d'intervention vise à donner aux femmes les moyens de faire le point sur leur vie et d'entreprendre des démarches pour briser leur isolement et pour acquérir les habiletés qui les amèneront à améliorer leurs conditions de vie pour elles-mêmes et pour leurs enfants.

VOLET 1^{re} ÉTAPE

Le volet de 1^{re} étape est un service d'aide et d'hébergement qui permet d'offrir de l'écoute et d'accueillir les femmes et les enfants victimes de violence conjugale, 24 heures sur 24, sept jours sur sept !

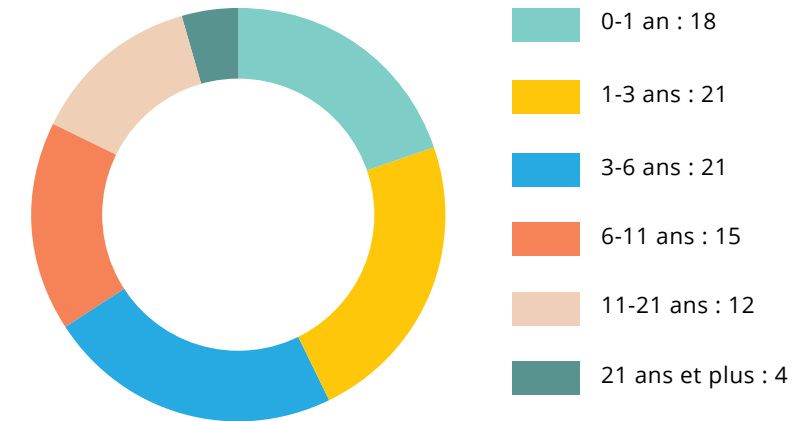
Rappelons que nous avons un total de 24 places en 1^{re} étape, mais que seulement 16 de ces places sont subventionnées. Cette année, c'est un total de 91 femmes et de 96 enfants que nous avons hébergé à la Maison Flora Tristan pour un taux d'occupation de 96 %. La durée moyenne de séjour des résidentes a été de 29 jours.

DEMANDES D'HÉBERGEMENT

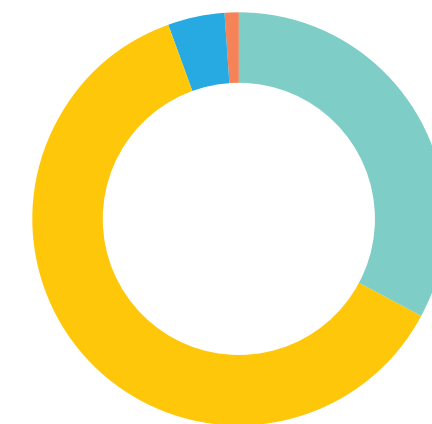


- Demandes acceptées : 86 sur 325
- Demandes refusées par manque de place : 70 sur 325
- Demandes refusées pour des raisons de sécurité : 75 sur 325
- Demandes refusées parce que la personne n'était pas victime de violence conjugale : 71 sur 325
- Demandes refusées pour d'autres motifs : 23 sur 325

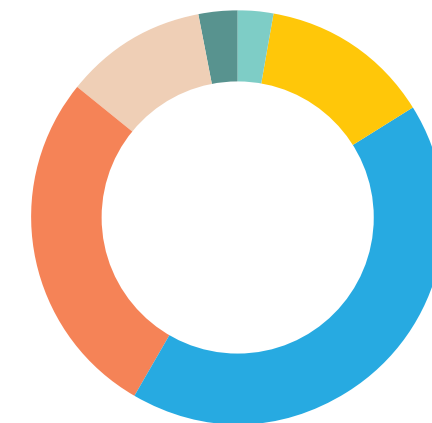
ANNÉES DE VIE COMMUNES OU DE FRÉQUENTATION



ÂGE DES PERSONNES HÉBERGÉES



- 18-30 ans : 30
- 31-50 ans : 56
- 51-60 ans : 4
- 61 ans et plus : 1



- En gestation : 3
- Moins de 1 an : 13
- 1-6 ans : 42
- 7-12 ans : 27
- 13-17 ans : 11
- 18-30 ans : 3

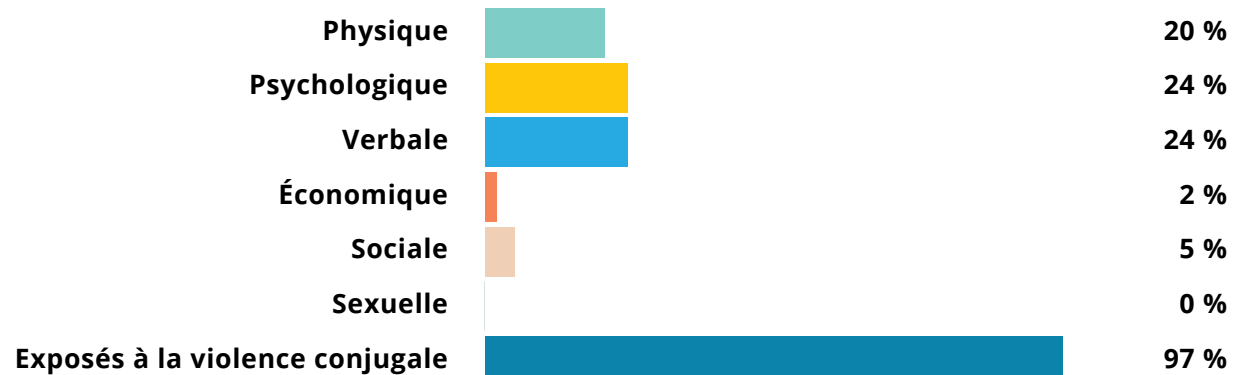
TYPES DE VIOLENCES CONJUGALES

SUBIES PAR LES FEMMES



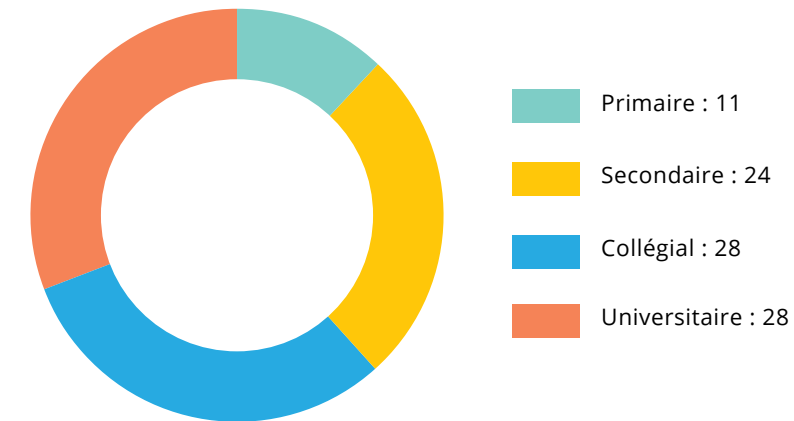
Il est important de souligner que les formes de violence sont spécifiées lors de l'arrivée en hébergement. Cependant, le pourcentage tend à augmenter au fur et à mesure que le séjour avance et que les femmes prennent conscience et comprennent mieux les différentes formes de violence, particulièrement la violence sexuelle. Les rapports sexuels entre conjoints, même ceux non consentis, sont malheureusement encore perçus comme un devoir conjugal donc un passage obligé, un mythe à déconstruire.

SUBIES PAR LES ENFANTS



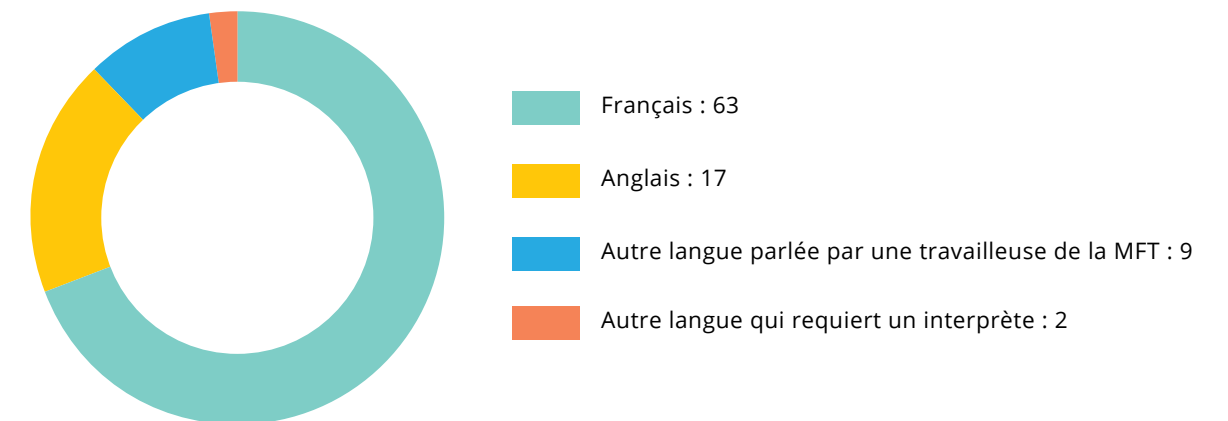
Pour les enfants, notons que les différentes formes sont identifiées lorsque la violence est directement tournée contre eux, mais il est bien sûr évident qu'en étant exposés à la violence conjugale, ils deviennent eux aussi des victimes des différentes formes de violences vécues par la mère. Cette année, 38 des 96 enfants hébergés avaient un dossier à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

SCOLARITÉ DES FEMMES HÉBERGÉES



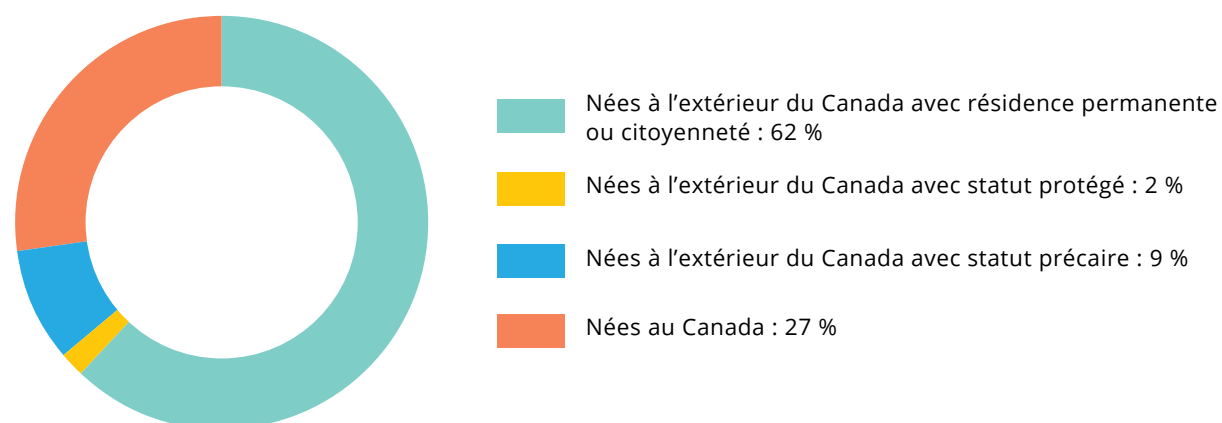
Cette statistique démontre bien qu'il faut déconstruire le mythe faisant état que seules des femmes peu éduquées peuvent être victimes de violence conjugale. Rappelons que la violence conjugale est une problématique sociale qui peut être présente dans toutes les couches de la société et qu'elle n'est pas culturelle !

LANGUES PARLÉES



L'équipe de la Maison Flora Tristan a pu, au cours de la dernière année, offrir les services d'intervention dans une quinzaine de langues, ce qui a permis de diminuer les coûts d'interprète.

ORIGINE DES FEMMES HÉBERGÉES



SERVICES D'INTERVENTION

Rencontres formelles femmes	683
Rencontres informelles femmes	1499
Interventions collectives	119
Accompagnements	72
Collaboration avec des professionnels en lien avec le PI*	439
Rencontres formelles mères-enfants	342
Rencontres informelles mères-enfants	1218
Interventions collectives mères-enfants	343
Accompagnements mères-enfants	50
Collaboration avec des professionnels en lien avec le PI* mère-enfant	334

*PI : Plan d'intervention

VOLET 2^e ÉTAPE

L'hébergement en 2^e étape s'inscrit dans le continuum des services qui sont offerts aux femmes victimes de violence conjugale. Un sondage mené en 2016 par *L'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape* pour femmes et enfants victimes de violence conjugale, en partenariat avec le *CRI-VIFF*, et portant sur les besoins d'hébergement en 2^e étape démontre qu'environ 8 % des femmes hébergées en 1^{re} étape auraient besoin de garantir leur sécurité et de recevoir des services psychosociaux en hébergement postséparation. C'est donc dire que la 2^e étape vise à accueillir les femmes qui vivent de la violence conjugale dans un contexte de postséparation. « On entend par contexte postséparation le moment où la femme prend la décision de mettre fin à la relation et qu'elle s'inscrit dans une démarche de réorganisation de vie et de reprise de pouvoir. C'est une période où les stratégies de domination et de contrôle de l'ex-conjoint se transforment, se multiplient et perdurent, exposant ainsi la femme et ses enfants à un plus grand risque d'atteinte à leur sécurité (psychologique et physique) pouvant aller jusqu'à l'homicide. »¹

Cette année, ce sont 23 femmes et 25 enfants qui ont séjourné dans nos logements de 2^e étape. Rappelons que nous offrons 9 logements, soit des studios, des 3 1/2 et des 4 1/2. Pour la première fois, nous avons reçu un financement historique pour notre volet de 2^e étape. Cela nous aura, entre autres, permis non seulement d'offrir davantage de services psychosociaux, mais aussi de diminuer les loyers afin de les rendre plus accessibles aux femmes qui en auraient besoin. Le taux d'occupation a été de 107 % et la moyenne de séjour de 205 jours. La moyenne de séjour semble augmenter et nous croyons que cela est dû à la baisse significative des loyers. Les femmes peuvent ainsi faire un choix en fonction de leurs besoins en violence conjugale et non plus en fonction d'une meilleure accessibilité financière au logement. C'est une barrière de moins pour celles qui ont besoin qu'on les aide à assurer leur sécurité.

¹ Deraiche, C. et Gough, N., *Qu'est-ce que la violence conjugale postséparation ?* Fiche technique sur la VCPS de *L'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale* (2018)

DEMANDES D'HÉBERGEMENT

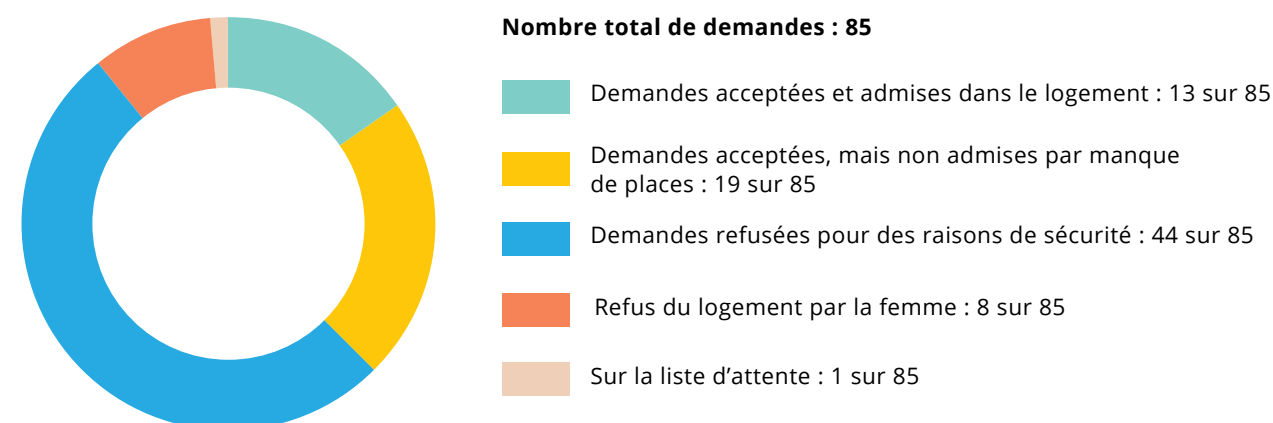
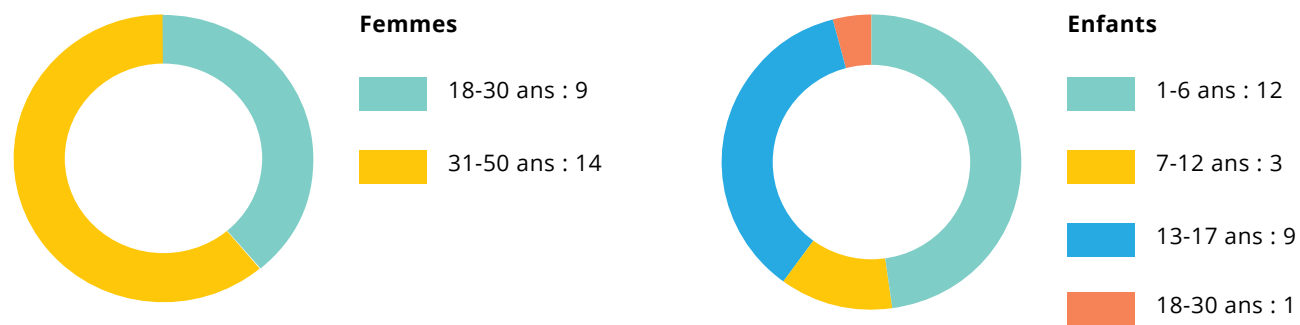


TABLEAU DES ÂGES DES PERSONNES HÉBERGÉES



TYPES DE VIOLENCES CONJUGALES POSTSÉPARATION

SUBIES PAR LES FEMMES



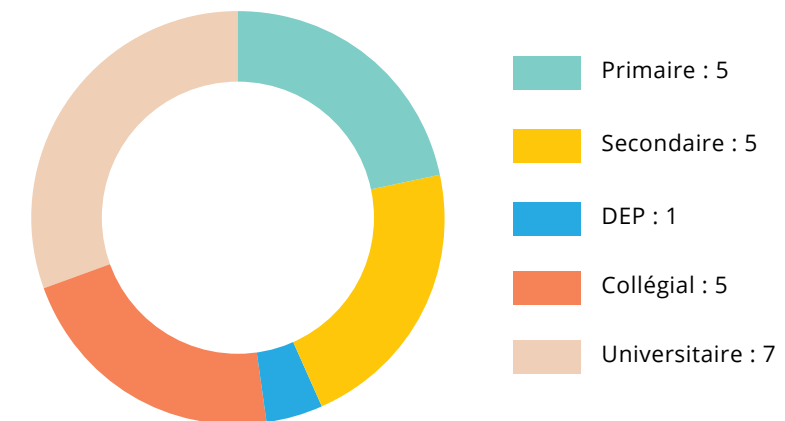
SUBIES PAR LES ENFANTS



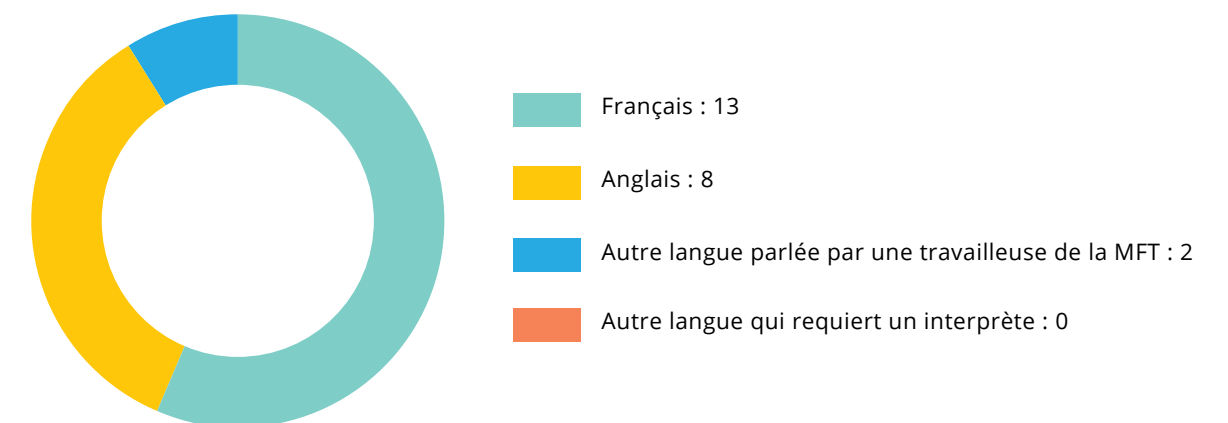
Exposés à la violence conjugale 92 %

Malheureusement, les enfants sont souvent instrumentalisés en contexte de violence conjugale postséparation et ceux-ci sont utilisés pour atteindre directement leur mère, ce qui laisse des conséquences importantes dans leur développement psychologique. Cette année, 13 des 25 enfants hébergés avaient un dossier à la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ).

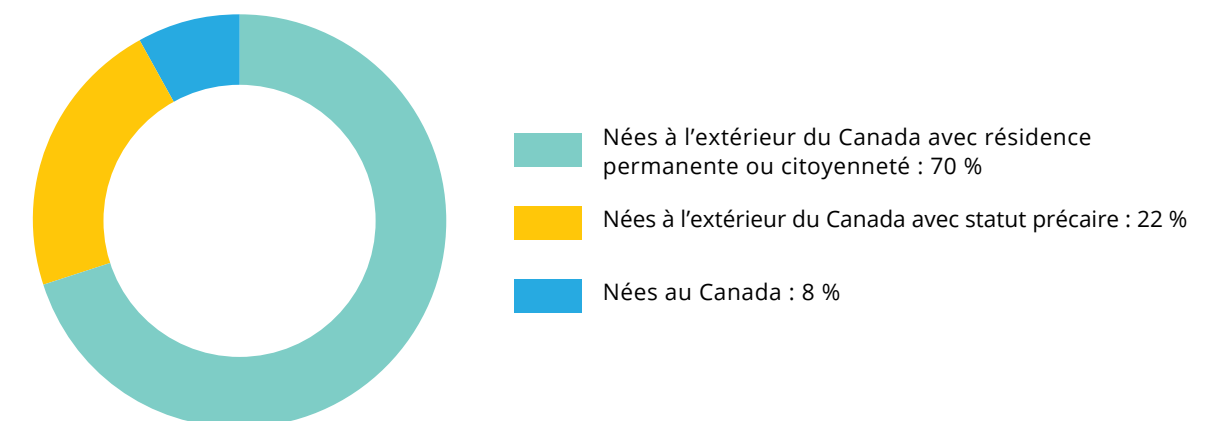
SCOLARITÉ DES FEMMES HÉBERGÉES



LANGUES PARLÉES



ORIGINE DES FEMMES



SERVICES D'INTERVENTION

Interventions individuelles femmes	660
Interventions collectives	59
Accompagnements	31
Collaboration avec des professionnels en lien avec le PI*	212
Interventions individuelles mères-enfants	507
Interventions collectives mères-enfants	165
Accompagnements mères-enfants	14
Collaboration avec des professionnels en lien avec le PI* mère-enfant	169

VOLET POST-HÉBERGEMENT

Parce qu'à la fin du séjour, il reste parfois quelques démarches à finaliser, la MFT offre le suivi post-hébergement aux femmes qui en ressentent le besoin. Cela permet de clore le séjour de façon positive et de valider avec la femme que le filet de sécurité est en place pour diminuer les conséquences de la violence postséparation lorsqu'il y en a. Il est aussi important de noter que les démarches juridiques étant longues, il n'est pas rare que celles-ci se terminent au-delà du séjour et que les femmes demandent à être soutenues jusqu'à la fin du processus.

Rencontres individuelles femmes	138
Accompagnements	13
Collaboration avec des professionnels en lien avec le PI*	123
Rencontres individuelles mères-enfants	118
Accompagnements mères-enfants	6
Collaboration avec des professionnels en lien avec le PI* mère-enfant	92

*PI : Plan d'intervention



FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE DE LA MFT

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Maison Flora Tristan a la chance de pouvoir compter sur des féministes engagées qui militent pour la cause et qui donnent le temps nécessaire à la bonne gestion de la Maison. Plus précisément, le conseil d'administration est composé de six bénévoles provenant de différents milieux et d'une employée et il s'est réuni à sept reprises cette année en plus d'échanger de nombreuses fois par les différentes plates-formes électroniques.

Rappelons que les administratrices sont élues en assemblée générale annuelle. Contrairement à plusieurs organismes communautaires, nos règlements généraux ne permettent pas les élections par acclamation. Les administratrices doivent donc être élues à la majorité des voix des membres présentes à l'assemblée générale. Celle-ci a eu lieu en juin 2018 et 24 membres de l'organisme y ont exercé leur droit de vote.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

Présidente	Gaëlle Fedida
Vice-présidente	Élise Voyer
Trésorière	Yadviga Novik
Secrétaire	Mélanie Walsh
Administratrices	Marie-Laure Josselin Marie-Andrée Gauthier
Administratrice-employée	Kevina Masobo

ÉQUIPE DE TRAVAIL

La Maison Flora Tristan est composée d'une équipe multidisciplinaire dont les principales forces sont la diversité et, osons le souligner, le sens de l'humour. Lorsqu'on côtoie, au quotidien, la violence conjugale et qu'on en mesure tous les jours les conséquences sur les personnes hébergées, notre sens de l'humour nous rassemble comme équipe et nous permet de ne pas voir la vie de façon négative. Bien au contraire, nous sommes conscientes que ce sont des femmes courageuses et déterminées qui passent les portes de la Maison et nous pouvons être fières d'avoir la chance de les soutenir dans leur décision de briser le cycle de la violence conjugale, que leur séjour soit plus ou moins long selon leurs besoins.

Directrice générale	Chloé Deraiche	CONTRACTUELLES AU COURS DE L'ANNÉE
Coordonnatrice-clinique	Sandrine Iceta	
Assistante de direction	Marie Faija	Animatrices du Camp de jour
Préposée à la maintenance et aux travaux généraux	Dominique Parrot	
Intervenantes psychosociales	Barbara Fritz	Gardiennes
	Kevina Masobo	
	Natalia Tchetchenkova	Comptabilité
	Sarah Meziti Soufia Araq	
Récréologues	Gabrielle Perucic Tina Pranjic	
Surveillantes de nuit	Nancy Goyette Zenaïda Zapata Coronel	
Travailleuses occasionnelles sur appel	Élisabeth Rhéaume	
	Joceline I.Ouedrogo	
	Luz Gonzalez Morel	
	Melissa Emile Sarah-Ève Longtin	
		Arianne Santerre-Côté Olivia Alem Lebel Stacy Fritz
		Stacy Fritz Jessica Benoist (Éléphant Chocolat)
		Marion Howard Marjorika Guignard, CPA, CMA



TÉMOIGNAGES

Ma conclusion après plusieurs rencontres aux comités est un message à ces belles femmes qui ont fait le projet avec moi :

Ils ont essayé de nous briser, de nous faire croire qu'on ne valait rien sans eux et qu'on était juste bonne à les servir. Ils ont voulu détruire le féminin en nous, ça veut dire détruire notre force. Mais détrompez-vous les filles, vous êtes toutes ce qu'il y a de beau dans ce milieu : des femmes fortes qui se tiennent debout malgré l'avenir incertain qui vous attend.

Sachez que c'est à nous de le créer, de le dessiner, de le bâtir à notre rythme pour qu'un jour nous puissions réaliser que nous avons guéri de ces moments pénibles et qu'ils ne sont que des souvenirs lointains. Ça prendra le temps qu'il faudra, l'eau aura coulé sous les ponts, mais un jour, on réalisera à quel point nous sommes fortes !

J'ai vécu mon histoire, la mienne, mais je suis profondément convaincue que jamais je n'aurais survécu aux histoires des femmes de ce groupe... ces liens créés entre nous vont nous permettre de faire ce chemin pour nous choisir.

Comme les filles l'ont bien exprimé, crois en l'amour de s'aimer soi-même avant tout.

Bon succès ! Je vous adore !

A., ex-résidente

BONJOUR,

Durant les 12 rencontres auxquelles j'ai participé avec les autres femmes (ex-résidentes), je dirais que j'ai fait la connaissance de femmes belles, souriantes, fortes, courageuses, respectueuses les unes envers les autres ; prêtes à aller de l'avant, tout en tournant le dos aux vieux démons du passé.

J'ai vu des femmes déterminées et motivées à faire plus pour les autres femmes et enfants qui seraient victimes de tout genre d'atrocités et de violences que la société et certaines personnes pouvaient leur faire subir. Ces femmes qui, comme moi, voulaient débattre des possibilités et des différentes sortes de dénonciations. Nous avons débattu aussi sur les règlements et objectifs de certains centres d'accueil pour ces femmes et enfants victimes de la violence conjugale et autres types de violences, de l'accompagnement durant leur séjour, jusqu'à l'acquisition d'un nouveau logement et d'un nouveau départ.

Nous nous sommes exprimées par les pièces de théâtre filmées pour dénoncer éventuellement les différentes formes de violences que chacune de nous a dû subir, afin qu'aucune autre femme ni enfant ne subissent plus, ou pas, les différentes formes de violences (physique, économique, verbale, religieuse, sexuelle, etc.).

Nous avons aussi parlé de notre arrivée, de l'accueil et de l'accompagnement au sein de la Maison. Du bon travail accompli par toute une équipe que ce soit des intervenantes, des bénévoles, des personnes à l'administration, des partenaires et des donatrices dévouées. Cette équipe qui au travers de son savoir-faire et de sa générosité, était là.

Je conclurai par ce petit mot d'encouragement à toutes les femmes, et enfants :

Rien n'est fini, tant qu'il y a la vie et le sang qui coulent en nous, rien n'est impossible ! Il ne faut pas laisser les circonstances de la vie nous mettre K.O. ou nous voler la joie de vivre !

Dénonçons, refusons ces violences qui peuvent être économiques, physiques, intellectuelles, religieuses, sexuelles, et verbales.

Femmes, Merci d'exister !!!!!

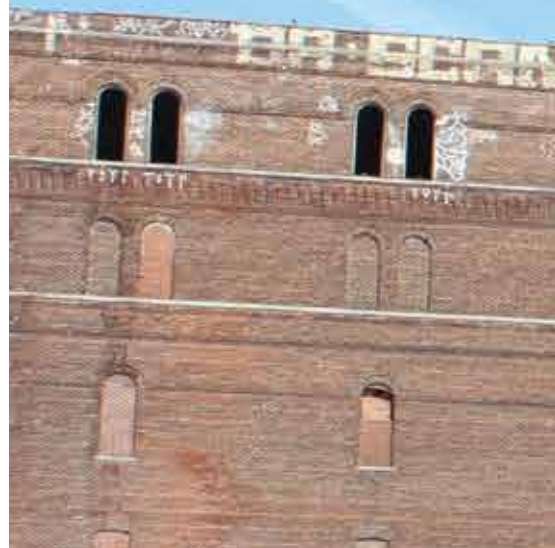
M., ex-résidente

Au cours de mes trois années à la Maison Flora Tristan, j'ai pu travailler avec des femmes originaires de plusieurs pays, ayant des valeurs multiples ainsi que des parcours de vie variés. Ces rencontres sont toujours enrichissantes, car elles me permettent de grandir en tant qu'intervenante et en tant que personne.

J'ai pu rencontrer des femmes qui furent battantes, ambitieuses, des femmes qui avaient des rêves et des carrières, mais qui doutent d'elles-mêmes ainsi que de leur potentiel suite à la violence conjugale.

C'est donc autour de café, lors d'une activité, lors d'un souper ou en rencontre individuelle que j'ai eu la chance de soutenir des femmes dans leur reprise de pouvoir afin qu'elles puissent retrouver les femmes qu'elles furent, autrefois, avant de faire face à de multiples violences de la part de leur conjoint.

Kevina Masobo, intervenante depuis 3 ans



Cela fait maintenant six ans que j'ai la chance d'exercer la fonction d'intervenante psychosociale au sein de la Maison Flora Tristan. Grâce à la direction et à la mission de la Maison, je m'épanouis continuellement en tant que professionnelle. En effet, que ce soit de l'intervention formelle ou lors de représentations extérieures, j'ai l'opportunité d'accomplir une multitude de tâches qui m'enrichissent professionnellement et qui me poussent dans mon militantisme contre la violence faite aux femmes et aux enfants. Je réalise qu'avec le temps, que par les obstacles et les accomplissements que la Maison et l'équipe de travail ont vécus, j'ai développé un grand sentiment d'appartenance et de fierté de faire partie des travailleuses de la Maison Flora Tristan. Pour finir, il me tarde que les futurs projets de la Maison voient le jour, car, non, ce n'est pas fini !

Sarah Meziti, intervenante depuis 6 ans

Cette année, cela fait cinq ans que je travaille à la Maison Flora Tristan. Je peux vous dire que ce fût une année rayonnante pour la Maison. Depuis mon embauche, nous n'avons jamais été si visibles et si engagées, que ce soit au niveau politique, au niveau de la sensibilisation, des représentations extérieures ou par la création de partenariats avec les pairs.

Pour ma part, j'ai eu le privilège et la chance de représenter la Maison Flora Tristan à plusieurs reprises, notamment comme administratrice pour une 2^e année consécutive et comme présidente cette année au sein du conseil d'administration de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal.

Je me suis aussi impliquée aux rencontres de l'*Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape*, sans oublier les différentes formations auxquelles j'ai participé, que ce soit à Montréal, à Québec ou à Ottawa. Lors de ces déplacements, des partenariats ont été créés, ce qui m'a permis de représenter la Maison lors d'une recherche faite par l'*Institut d'études féministes et de genre* de l'Université d'Ottawa, portant sur les maisons d'hébergement syndiquées.

J'ai toujours sauté sur les occasions d'apprendre et ainsi d'améliorer mon travail. Outre les formations offertes par la Maison Flora Tristan, j'ai participé à des rencontres offertes par *Leadership Montréal*, dans le but de mieux représenter la Maison au sein des différents conseils d'administration de nos partenaires.

Enfin, je saisis chaque occasion pour parler de nos services et faire de la sensibilisation. Que ce soit lors de rencontres partenariales (librairie féministe, *Fondation parole de femmes*, etc.), mais aussi sur les réseaux sociaux, des plates-formes qui sont de plus en plus utilisées. J'ai pu collaborer avec Mouna, une blogueuse YouTubeuse marocaine (mouna.canada) pour faire de la sensibilisation au sein de la communauté arabophone et aussi parler des services qui sont offerts en violence conjugale.

Grâce à tout ce travail et cette mobilisation, j'ai le grand plaisir d'apporter prochainement cette identité au sein du CA du *Conseil des Montréalaises* où je siégerai.

Pour moi, la MFT n'est pas seulement une ressource d'aide, mais représente une mission sociale et une grande fierté avec son offre de services.

Pour conclure, je remercie toute l'équipe d'employées, la direction et le CA. Premièrement pour la confiance qu'ils ont placée en moi. Puis pour leurs encouragements, leur travail et leur implication qui a fait de la MFT ce qu'elle est aujourd'hui. Sans oublier, bien sûr, une partie très importante, les résidentes, pour leur confiance et leur implication également.

Soufia Araq, intervenante depuis 5 ans et présidente du Syndicat des travailleuses de la Maison Flora Tristan





MES 20 ANS À LA MAISON FLORA TRISTAN

Cette année, je célèbre ma 2^e décennie au sein de la Maison Flora Tristan ! Lorsque j'ai commencé mon chemin en juillet 1999 en tant que bénévole, je n'ai pas rêvé que je passerais autant d'années à la Maison. Le nombre de femmes que j'ai eu le privilège de connaître s'élève à plus d'un millier ! Mille destinées, mille histoires...

N'est-il pas vrai, par ailleurs que les années se succèdent, mais qu'elles ne se ressemblent pas toujours ? Il me semble que celle que nous venons de finir représente un point tournant dans la trajectoire de la Maison. L'énergie et le temps investis au cours des dernières années à la réorganisation interne et à la consolidation des acquis ont porté fruit.

Je suis fière de témoigner de cette transformation, de sa culture organisationnelle, de ces locaux, de sa visibilité, de son expertise qui est sollicitée par plusieurs auteurs et instances politiques, institutionnelles et communautaires.

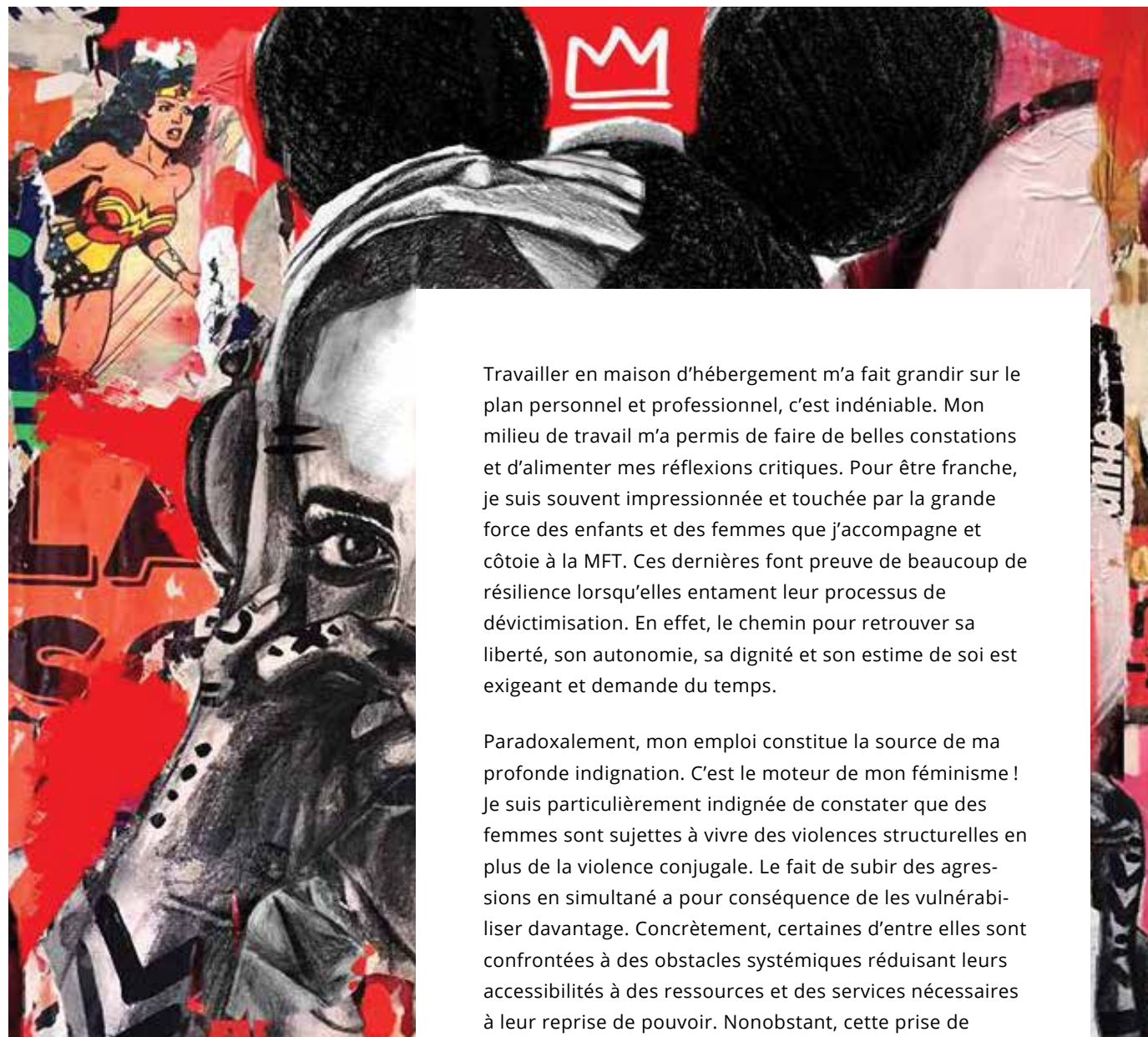
J'ai évolué professionnellement et personnellement avec la Maison. C'est toujours pour moi un lieu empli du courage, de la détermination et du dévouement des résidentes, des travailleuses, des membres de la direction et des administratrices. Même si au cours des années, j'ai eu à vivre le deuil de différents départs au sein de l'équipe, l'arrivée de nouvelles membres m'a aussi insufflé des sentiments de renouveau et d'énergie renouvelée.

Laissez-moi vous partager l'histoire du talisman que je porte sur moi quotidiennement et qui est devenu un outil indispensable dans mon travail. Depuis 2006, mon porte-clés qui tient mes clés de travail est une breloque en forme de cœur. Ce porte-clés ne fait pas qu'ouvrir les portes de la Maison, mais il m'aide également à établir le contact avec les enfants, à calmer et à amuser les bébés afin de donner un petit répit aux mamans. C'est souvent l'accessoire qui, agité au-dessus de leurs petits yeux, capte leur intérêt et calme leurs pleurs. Oh, combien de dents ont essayé de le croquer en vain ! Ce talisman tient le coup d'une génération à l'autre. Lorsque, plusieurs années plus tard, j'ai la chance de croiser ces personnes, on me rappelle ce jeu de battements de cœur que nous avons fait ensemble ! Et c'est avec joie que je me tourne vers l'avenir et les belles surprises qu'il me réserve encore.

Un chaleureux merci à tous !

Natalia Tchetchenkova, intervenante depuis 20 ans





Travailler en maison d'hébergement m'a fait grandir sur le plan personnel et professionnel, c'est indéniable. Mon milieu de travail m'a permis de faire de belles constations et d'alimenter mes réflexions critiques. Pour être franche, je suis souvent impressionnée et touchée par la grande force des enfants et des femmes que j'accompagne et côtoie à la MFT. Ces dernières font preuve de beaucoup de résilience lorsqu'elles entament leur processus de dévictimisation. En effet, le chemin pour retrouver sa liberté, son autonomie, sa dignité et son estime de soi est exigeant et demande du temps.

Paradoxalement, mon emploi constitue la source de ma profonde indignation. C'est le moteur de mon féminisme ! Je suis particulièrement indignée de constater que des femmes sont sujettes à vivre des violences structurelles en plus de la violence conjugale. Le fait de subir des agressions en simultané a pour conséquence de les vulnérabiliser davantage. Concrètement, certaines d'entre elles sont confrontées à des obstacles systémiques réduisant leurs accessibilités à des ressources et des services nécessaires à leur reprise de pouvoir. Nonobstant, cette prise de conscience me motive à continuer à m'impliquer socialement dans l'optique de dénoncer ces injustices et proposer des perspectives de changements plus justes.

Barbara Fritz, intervenante depuis 4 ans

PERSPECTIVES 2019-2020

Lorsqu'on fait le bilan de l'année parcourue, on se tourne également vers la prochaine année et l'on réfléchit à ce que l'on veut consolider au sein de notre organisation.

Cette année, comme on a pu le voir à la lecture de ce présent rapport d'activités, la Maison Flora Tristan s'est positionnée comme partenaire pour de nombreuses autres ressources et a accru sa visibilité auprès du grand public, tout en poursuivant ses implications au sein de différentes instances du milieu.

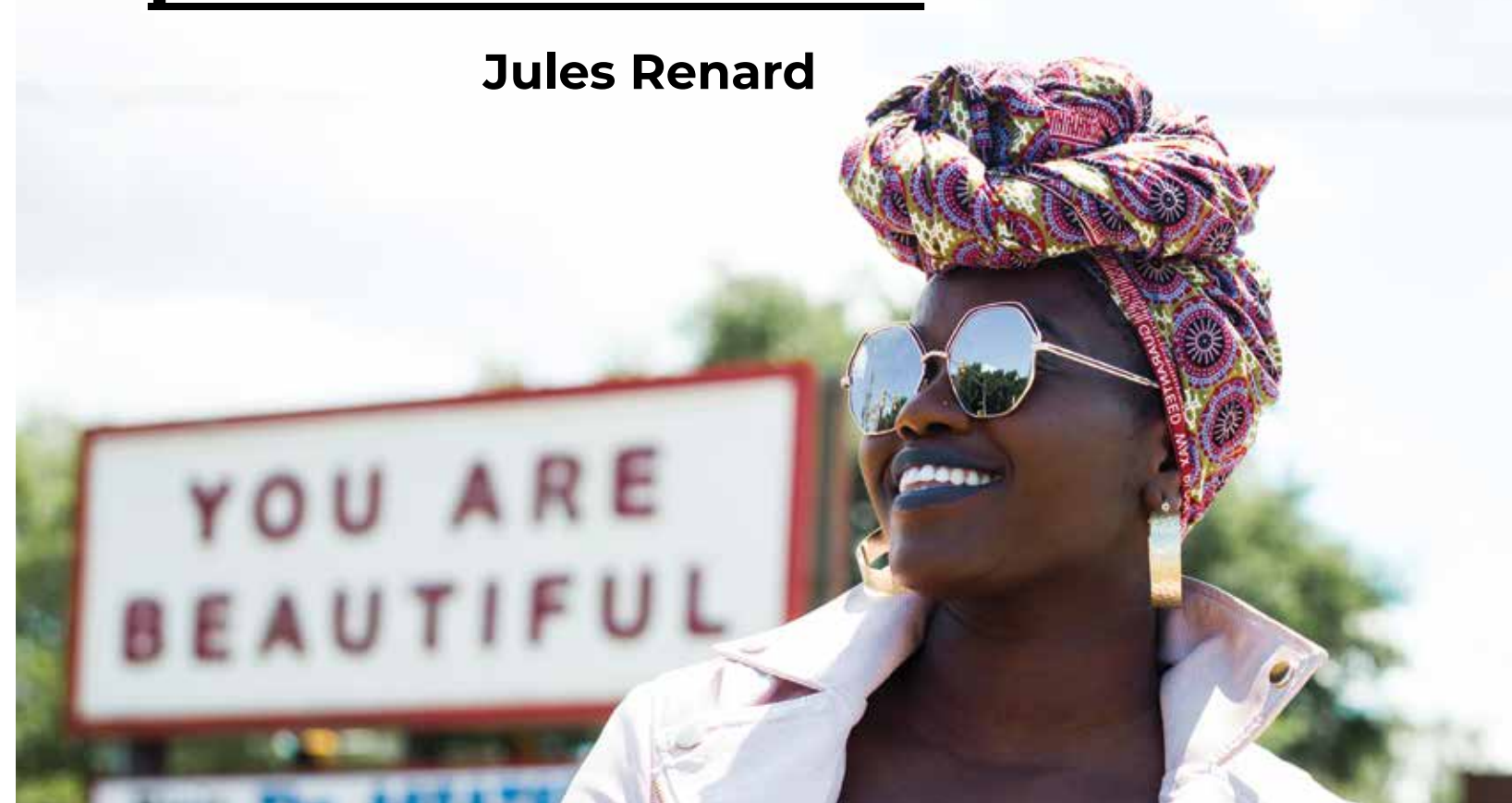
Tout cela nous laisse croire que l'avenir sera positif pour la Maison Flora Tristan. Nous sommes revenues à nos bases et à notre mission. Nous avons renoué

avec le militantisme et réaffirmé notre féminisme. Cela nous permet de pousser nos réflexions et de prendre des décisions qui sont plus cohérentes avec notre mission et nos revendications.

Au cours de la prochaine année, en ce qui a trait au volet intervention, nous allons essentiellement consolider les différents services qui ont été mis en place au cours des derniers mois. Pour le volet administratif, nous terminerons de mettre en place une gestion administrative efficace et ordonnée. Enfin, pour le volet immeuble, c'est la mise en chantier du projet PAMH, de gros travaux seront faits pour améliorer la sécurité de l'immeuble, son espace et en maximiser l'utilisation.

« L'avenir n'est peut-être qu'un perfectionnement. »

Jules Renard





MAISON
FLORA TRISTAN

WWW.MAISONFLORATRISTAN.COM